

ou du social. Une personne généraliste, mais qui sait faire face à des situations inattendues et imprévisibles pourra très bien remplir cette tâche. L'intégration de l'unité mobile d'urgences sociales dans la structure du Réseau fribourgeois de santé mentale est une bonne solution.

L'importance de cette permanence pourra ainsi être adaptée aux besoins. Je regrette tout de même, que le rapport qui a fait suite à un postulat déposé en mai 2005 n'ait pas permis d'être plus concret concernant les différentes questions posées.

Je vous remercie déjà pour la suite qui sera donnée.

Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales. Le Conseil d'Etat partage également les préoccupations évoquées par les députés.

Le rapport a démontré qu'il y a environ une septantaine de cas par année demandant une intervention d'une unité mobile d'urgences sociales. En effet, il existe un certain nombre de situations où, après le départ non seulement de la police, mais aussi des services d'urgence, ambulanciers, voire sapeurs-pompiers, l'intervention d'un psychologue, d'une assistante sociale ou encore d'une personne de formation médicale est nécessaire. Par exemple, des situations que l'on peut rencontrer lors de suicides, de tentatives de suicide, de décès accidentels, de crises familiales, nécessitent la protection des enfants.

Il y avait donc lieu de rechercher une solution, mais une solution pragmatique à la mesure du canton de Fribourg. Les premières discussions menées avec le groupe de travail et à la suite de la consultation, nous laissaient imaginer la création d'une unité mobile avec au minimum l'octroi de quatre postes. Pour nous, c'était une solution exagérée par rapport au septante cas qu'il y a par année. Donc, nous avons effectivement essayé de trouver une solution plus pragmatique, qui puisse répondre aux besoins des services d'urgence, mais aussi aux besoins de la population qui peut se trouver une fois ou l'autre confronté à de telles situations. Par ailleurs, j'aimerais rappeler qu'il existe déjà des services et des institutions dans notre canton qui peuvent intervenir en urgence, qui ont déjà des services de piquet, tels que les centres LAVI (aide aux victimes des infractions), le service de pédopsychiatrie ou le service psycho-social qui, en appui avec l'Hôpital fribourgeois, site de Fribourg, assurent une permanence 24 heures sur 24 ou encore Solidarité Femmes.

Vous le savez, le Réseau fribourgeois de soins en santé mentale a vu le jour le 1^{er} janvier 2008. Le conseil d'administration vient d'être nommé, il est actuellement en train de procéder aux engagements du ou de la directeur/directrice général/e, des trois médecins directeurs pour prendre en charge les chaînes, les secteurs de soins, un pour les enfants et les ados, un secteur pour les personnes adultes, un secteur pour les personnes âgées.

Nous allons devoir mettre en marche une structure globale sur chacune des chaînes qui prenne en compte la personne dans toute sa globalité, des situations ambulatoires, stationnaires, en passant par des réinsertions. Donc c'est vraiment dans cette logique-là que nous inscrivons cette unité mobile: profiter d'utiliser les synergies que nous aurons avec la création du Réseau

fribourgeois de soins en santé mentale pour répondre à ces besoins. Nous le ferons bien sûr dans les deux langues, c'est particulièrement important pour nous également de pouvoir faire cette offre.

En ce qui concerne la protection des enfants, j'aimerais dire que nous sommes déjà parfaitement au point. Nous ne laissons pas des enfants seuls dans des familles où il y a des difficultés liées à la violence ou à l'alcool. La police, les services d'ambulance sont au courant; il y a des services de piquet aussi au Service de l'enfance et de la jeunesse. Nous intervenons immédiatement et nous avons des solutions pour placer aussi immédiatement les enfants si besoin est, soit dans des familles d'accueil d'urgence, soit au Bosquet. Donc les structures existent, nous avons ces forces-là, mais nous assurons aussi le suivi parce qu'effectivement, il est particulièrement important d'assurer la protection des enfants dans des situations difficiles. Ce n'est pas juste que des enfants soient confrontés à des situations de violence, d'alcool ou autres et nous prenons déjà-là toute une série de mesures. Nous allons également favoriser l'information, nous allons créer une brochure avec les coordonnées de tous les services et institutions qui existent parce que lorsque les services d'urgence interviennent, il n'y a parfois pas besoin d'une aide dans l'immédiat, il n'y a pas forcément besoin de l'unité tout de suite, mais par contre le lendemain. Nous souhaitons favoriser la coordination de tous les services, nous allons aussi examiner la proposition d'aumônerie d'urgence. Nous savons qu'il y a un service qui fonctionne dans le Lac extrêmement bien, entre les églises catholiques et réformées; c'est sauf erreur, sept personnes qui fonctionnent selon un système de tournus, ce sont des pasteurs, des prêtres, des assistants sociaux qui ont suivi des formations spécifiques à Berne et qui interviennent dans des cas d'urgence. Je crois maintenant que le rôle du conseil d'administration du Réseau fribourgeois de soins en santé mentale est de mettre en place ce projet avec toutes les forces et tous les services que nous avons dans ce canton et c'est ce que nous allons faire.

– Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Mandat MA4005.07 Yves Menoud/Solange Berset/Pascal Andrey/Denis Grandjean/Gabrielle Bourguet/Christine Bulliard/Jean-Noël Gendre/Raoul Girard/Françoise Morel/Bernard Aebischer
(doter le Musée d'histoire naturelle de murs adéquats afin qu'il puisse remplir les missions qui lui sont dévolues)¹

Prise en considération

Menoud Yves (PDC/CVP, GR). Il est un fait reconnu que le Musée d'histoire naturelle de Fribourg est à l'étroit dans ses locaux depuis de nombreuses années.

¹ Déposé et développé le 13 septembre 2007, BGC p. 1332; réponse du Conseil d'Etat in BGC de février 2008, p. 281.

A plusieurs reprises, dès 1982, une extension avait été demandée et des montants inscrits dans plusieurs plans financiers mais, à chaque fois, n'avaient pas été retenus pour des raisons budgétaires. La situation ayant depuis lors encore empiré, un mandat muni des signatures de treize députés a été déposé afin qu'un crédit d'études, devisé à 1 million de francs réparti sur les années 2008 et 2009, donc deux fois 500 000 francs, soit dégagé de sorte qu'une première étape de réalisation puisse démarrer avant la fin de la législature.

Il est clair que pas plus le crédit d'études faisant l'objet de notre demande, que celui d'investissement qui devrait suivre ne sont prévus au présent plan financier du fait que ceux-ci ont été régulièrement tracés et que d'autres projets ont été jugés plus prioritaires. Nous comprenons aisément le choix de couvrir les besoins de formation avant ceux de la culture, mais on sait que les besoins de formation ne diminueront pas ces prochaines années. Il en ira de même pour les prochaines législatures puisque c'est ce qui s'est passé depuis 25 ans. La délocalisation du Musée d'histoire naturelle sera sans cesse reportée à des temps meilleurs et plus propices.

Pour ma part, je peine à accepter ce fait d'autant plus que le Conseil d'Etat est très conscient de la situation précaire des infrastructures du Musée d'histoire naturelle et il le mentionne clairement dans sa réponse. Il est donc temps d'envisager son avenir et d'agir!

La situation financière du canton est saine et si on n'agit pas maintenant, quand pourra-t-on agir? quand pourra-t-on doter le Musée d'histoire naturelle de murs adéquats afin qu'il puisse remplir les missions qui lui sont dévolues? De plus, on sait le travail remarquable que mènent la direction et le personnel du Musée ainsi que l'excellente image qui lui est attachée. Ne rien faire sera sans doute source de démotivation et ternira rapidement sa notoriété. On sait aussi Fribourg riche et fier de son Université et sa volonté non seulement de conserver sa faculté mais encore de la développer. Dans cet esprit, un Musée d'histoire naturelle au top, tant dans son exploitation qu'au niveau de ses infrastructures, fait également partie des conditions cadres de la faculté des sciences naturelles. Alors donnons-nous cette chance!

Je ne peux en conséquence que vous demander d'accepter ce mandat et d'inviter le Conseil d'Etat à dégager les montants nécessaires à cette délocalisation à moyen terme sinon je crains que ce ne soit à jamais!

Schorderet Gilles (UDC/SVP, SC). Le groupe de l'Union démocratique du centre a étudié le mandat MA4005.07 concernant les locaux du Musée d'histoire naturelle. Notre groupe ne doute pas un instant que le Musée d'histoire naturelle remplit une mission importante pour faire connaître le patrimoine naturel et notre environnement à la population. Aucun doute non plus sur le fait que le Musée se trouve à l'étroit dans ses locaux et nous comprenons M. le Président de la commission du musée, notre collègue Yves Menoud, qu'il s'inquiète de la situation. C'est son rôle et c'est tout à son honneur! S'il a convaincu certains de ses collègues de signer le mandat qui nous est présenté, le mandat, lui, n'a pas convaincu le groupe de l'Union démocratique du centre.

Le groupe de l'Union démocratique du centre adhère totalement à la réponse du Conseil d'Etat, soit à son argumentation, soit à sa conclusion. L'argument principal qui nous pousse à dire «non» à ce mandat est le fait que le Conseil d'Etat doit définir les priorités pour ses investissements en matière de bâtiments. La longue liste des investissements prévus pour des bâtiments scolaires et pour la formation est impressionnante et pas définitive. Je vous l'ai dit, je comprends notre collègue Menoud. Je fais moi aussi partie d'une commission, la commission d'école du Collège Sainte-Croix. Le Collège Sainte-Croix, c'est un bâtiment qui a été inauguré en 1983 pour 450 élèves, rehaussé en 1992 pour 600 élèves et qui accueille, aujourd'hui, 987 élèves. Les locaux communs, eux, sont toujours dimensionnés pour 450 unités. Je peux vous assurer que les élèves et les enseignants, eux aussi, se trouvent à l'étroit et ces jeunes bougent un peu plus que les crocodiles du Musée d'histoire naturelle! Je serais, moi aussi, tenté de demander d'urgence quelques millions pour améliorer l'accueil de ces élèves. Mais, cela a été dit, il y a des priorités à donner et le groupe de l'Union démocratique du centre en est conscient et vous recommande de refuser ce mandat.

Maintenant, je dois quand même vous l'avouer, ce mandat m'a fait découvrir le site Internet du Musée et les rapports d'activité. J'ai été impressionné par le nombre d'animaux qui sont offerts au Musée. En 2005, par exemple, il a reçu 432 animaux ou objets. La liste des animaux offerts est disponible dans le rapport. Savez-vous ce que j'ai découvert entre un crapaud calamite et une pie bavarde? Deux génisses empaillées offertes par le bureau des objets trouvés du val d'Aoste! (*rires!*) Je me permets cette révélation parce qu'on est la semaine du premier avril et cela vaut un clin d'œil à notre collègue et ami, Charly Brönnimann. Même si M^{me} la Commissaire du gouvernement, qui n'était pas présente hier matin, ne doit pas y comprendre grand-chose.

Siggen Jean-Pierre (PDC/CVP, FV). Le groupe démocrate-chrétien a pris connaissance aussi avec attention de ce mandat. Le Musée d'histoire naturelle occupe une place de choix dans le cœur des Fribourgeoises et des Fribourgeois qui, toutes et tous à un moment de leur vie, se sont pressés, bouche bée certainement, dans la salle de la baleine. L'agrandissement de ce Musée est nécessaire et le dossier sur la table du Conseil d'Etat depuis presque trente ans. Des rapports ont été rédigés et nous sommes passés des projets d'extension aux projets de délocalisation. Les coûts et les besoins n'ont fait que croître; personne ne le conteste.

Si la situation est si insatisfaisante, des travaux ont tout de même été entrepris. Que cela soit pour les locaux administratifs ou de stockage, des surfaces supplémentaires ont pu être mises à disposition. Nous relevons aussi que la quasi-totalité des salles ont pu être actualisées. J'ajoute que 1,1 million est d'ores et déjà prévu et inscrit dans la présente législature pour précisément rénover cette célèbre salle de la baleine. La structure du bâtiment est très ancienne et, très probablement, l'option de la délocalisation est la seule réaliste, avec les coûts supplémentaires que cela peut entraîner.

Le groupe démocrate-chrétien est donc très conscient de cette situation insatisfaisante. Partagé entre la nécessité d'une amélioration du bâtiment du Musée et la nécessité d'autres investissements aussi importants pour le canton, notre groupe, dans sa majorité, vous propose de suivre le gouvernement et de rejeter le mandat.

Geinoz Jean-Denis (PLR/FDP, GR). Comme je ne m'appelle pas Martin Luther King, – et heureusement en ce 4 avril! – je m'exprimerai en français: «J'ai un rêve!» Mon rêve serait que ce soit les mêmes personnes qui militent pour une salle de spectacles à Fribourg, pour la construction d'une nouvelle piscine et aussi, naturellement, pour le dégagement d'un crédit de l'ordre d'un million pour la planification d'une nouvelle construction du Musée d'histoire naturelle. Et mon rêve se poursuit: que ce soit ces mêmes citoyens qui en assurent le financement! C'est là que le rêve se briserait, faute de moyens!

Dans la réponse à ce mandat, le Conseil d'Etat a parfaitement justifié sa position par les aménagements urgents déjà consentis, par des arguments mettant en avant d'autres priorités en matière d'éducation et de culture et, enfin, par le fait qu'aucun crédit d'investissement n'a été inscrit au plan financier jusqu'en 2011.

En résumé, la position du groupe libéral-radical est la suivante. Nous sommes convaincus par les arguments développés par le Conseil d'Etat. Nous estimons judicieuses les priorités avancées et, enfin, nous respectons le plan financier jusqu'en 2011. Au vu de ces arguments, la majorité du groupe libéral-radical rejette ce mandat et vous propose d'en faire autant.

Mutter Christa (ACG/MLB, FV). Auch das Mitte-Links-Bündnis unterstützt den Ausbau dieses populärsten aller Freiburger Museen. Dieses Museum ist sicher jenes, das vor allem von den Familien des Kantons am meisten besucht wird. Dazu trägt natürlich auch bei, dass der Eintritt ins Naturhistorische Museum gratis ist und dass die Leitung des Museums mit sehr bescheidenen Mitteln eine maximale Leistung vollbringt. Im Vergleich zu anderen mit staatlichen Geldern gehätschelten Museen, die zum Teil recht hohe Eintrittspreise verlangen, muss man wirklich unterstreichen, dass das Naturhistorische Museum eine pädagogische Arbeit erbringt, welche andere Museen nicht in diesem Umfang leisten.

Im Naturhistorischen Museum stehen Ausstellungsstücke zur Verfügung, die unabdingbar und ein fester Bestandteil des Besuchsprogramms sämtlicher Kleinkinderinstitutionen der Stadt und ihrer Umgebung und wohl auch des ganzen Kantons sind. Es ist auch für die Schulen eines der wichtigsten Instrumente, das wegfallen würde, wenn es noch weiterhin in seinen beengten Räumlichkeiten bleiben muss.

Das Museum ist aber nicht nur pädagogisch voll auf der Höhe der Zeit, sondern leistet auch fachlich, im Sinne der wissenschaftlichen Forschung, eine anerkannte Arbeit.

Das Museum ist ausserdem eines, das die modernen Kommunikationsmittel vorbildlich beherrscht, was

man von weit höher subventionierten Institutionen unseres Kantons nicht eben behaupten kann.

Eine Ablehnung des Ausbaukredites wäre um so unverständlicher, als bereits vor über 10 Jahren der Ausbau dieses Museums versprochen und quasi beschlossene Sache war. Das Mitte-Links-Bündnis ruft Sie deshalb auf, dieses Mandat anzunehmen und bittet den Staatsrat, vor allem auch einen Ausbau und einen Standort in der heutigen Zone zu studieren. Die unmittelbare Nähe zum botanischen Garten ist durchaus sinnvoll und auch eine Platzierung in der Nähe der Naturwissenschaftlichen Fakultäten, bzw. eine Platzierung, die Synergien mit letzteren erlaubt, ist eigentlich ein Gebot der Stunde. Wir bitten Sie deshalb, eine der familienfreundlichsten und attraktivsten Institutionen des Kantons endlich so zu unterstützen, dass ihre heutige Arbeit auch anerkannt wird.

Ackermann André (PDC/CVP, SC). J'interviens à titre personnel. J'éprouve beaucoup d'admiration pour le travail important et remarquable effectué par le Musée d'histoire naturelle. Le recours à un mandat pour obliger le Conseil d'Etat à budgétiser un montant destiné à améliorer les conditions de travail sur le site actuel et étudier de futurs investissements alors que, selon toute vraisemblance, il sera procédé à une délocalisation, ne me paraît toutefois pas adéquat. Ce serait en quelque sorte appliquer un emplâtre sur une jambe de bois. En outre, cela créerait à mes yeux un précédent fâcheux d'immixtion du Grand Conseil dans un domaine de la compétence du Conseil d'Etat. Le Conseil d'Etat a fixé des priorités dans son programme gouvernemental et son plan financier et il ne me semble pas judicieux que par voie de mandat le Grand Conseil puisse bouleverser cette planification.

Pour toutes ces raisons, je vous propose de refuser ce mandat.

Weber-Gobet Marie-Thérèse (ACG/MLB, SE). Ich möchte nur ganz kurz auf das, was Kollege Jean-Denis Geinoz vorhin gesagt hat, antworten:

Notre collègue Jean-Denis a parlé de rêve. C'est vraiment très beau de rêver parfois mais je lance quand même un appel, Jean-Denis, à te réveiller! (*rires!*) Pourquoi? Si la majorité de ce Parlement continue à baisser toujours et constamment les impôts, on n'aura bientôt plus les moyens de pouvoir réaliser des projets comme celui qui nous est proposé aujourd'hui.

de Weck Antoinette (PLR/FDP, FV). C'est au nom de la minorité du groupe libéral-radical que je m'exprime. J'ai entendu les belles déclarations de mes collègues, de M. Schorderet, sur le travail de ce Musée mais je sens bien que vous ne mesurez pas ce travail à sa juste valeur puisque vous ne lui donnez pas une priorité. Or, ce Musée connaît un très vif succès auprès de la population, comme l'a souligné ma collègue, M^{me} Mutter. Il y a au moins 45 000 visiteurs par année et ce chiffre ne fait que croître. Il y a sept expositions temporaires où nous pouvons apprendre des choses très intéressantes. Par exemple, pour mes collègues qui envisagent un trekking dans l'Himalaya, il y aura une exposition qui vous montrera les minéraux himalayens, des séquences filmées, des interviews;

d'autres, la flore des Préalpes. Nos amis gruyériens, nos collègues gruyériens s'y intéresseront aussi. Ce n'est pas un musée fait uniquement pour les citadins mais cela touche toutes les couches de population et l'ensemble du canton. On apprend aussi qu'il y avait des crocodiles dans le canton. Qui peut me dire où se trouvaient les crocodiles? Pas au Grand Conseil, c'est certain! C'était il y a trente millions d'années et ils se trouvaient à Vaulruz. Comme quoi, même pour les gens de l'extérieur, on peut apprendre quelque chose dans le Grand Conseil (*hilarité!*) Lorsque vous êtes sur place, vous vous demandez comment ils arrivent à s'occuper aussi des animaux qu'on leur apporte: plus de 150 animaux! Il y a l'exposition «Poussins» qui, à elle seule, réunit 15 000 visiteurs! On doit faire des flux de circulation dans le Musée tellement il y a de visiteurs. Il n'y a pas de hall d'entrée non plus pour accueillir les visiteurs. Enfin, lorsque vous vous rendez dans ce Musée avec vos petits-enfants et que vos petits-enfants seront enthousiastes d'entendre le cri de la baleine, je suis sûre que vous vous direz: «Pourquoi j'ai voté contre le mandat 4005.7?» ... mais vous n'oserez pas le dire à vos petits-enfants!

Le Président. Je vous demande s'il vous plaît un peu de silence et d'attention. Sinon, je me permettrai peut-être de mettre quelques-uns et quelques-unes d'entre vous aussi aux objets trouvés!

Berset Solange (PS/SP, SC). Le groupe socialiste va soutenir ce mandat. Personnellement, je ne suis pas étonnée des positions des groupes qui, étonnamment, coupent à hautes doses dans les ressources de l'Etat – mercredi, je le rappelle, pour plus de 100 millions – et qui aujourd'hui, malgré le constat évident du besoin, refusent de donner un million pour le Musée d'histoire naturelle. Un million pour un musée dont le travail est impressionnant et dont les services sont à la disposition de tout le canton, je voulais aussi le relever. Des classes et des visiteurs proviennent de tout le canton et pas seulement de la ville et des districts proches. Je voulais simplement aussi dire que les mêmes citoyens, M. Geinoz, qui financent la route de contournement de Bulle sont les mêmes qui financent aussi le Musée. Et je pense aussi que les crocodiles ne sont pas toujours là où on le croit! Je pense aussi qu'il est très important de ne pas opposer les nombreux besoins du canton et qu'il est judicieux de tenter de faire un choix et une place à chacun de ces besoins le moment venu. En effet, créativité, vitalité, imagination et dynamisme, c'est en ces termes que je qualifie le fonctionnement du Musée d'histoire naturelle. Or, depuis près de trente ans, le Conseil d'Etat promet de tout mettre en œuvre pour doter le Musée de locaux adéquats et nécessaires afin qu'il puisse remplir sa mission auprès du public.

Aujourd'hui, le Conseil d'Etat répond que nous devons refuser le mandat et que nous ne pouvons pas prévoir un million de francs pour entreprendre ou préparer la délocalisation du Musée. Or, depuis trente ans, les épisodes à rebondissements concernant ce Musée me font penser à «Dallas» ou à «Top Models», car il ne s'agit que de demandes, de promesses, de désillusions! Je voulais vous donner quelques faits allant de 1982 à maintenant. On constate que les exigences ne sont

pas remplies, qu'il y a des nombreux rapports, qu'un crédit d'études de 200 000 francs au budget 1997 a été supprimé en cours de lecture. On dit au Musée qu'il doit éviter dans la mesure du possible des expositions qui attirent de grandes affluences pour tenir compte de la statique du bâtiment! Dans le programme gouvernemental financier de 1997–2001, le gouvernement a l'intention de mettre quelque chose mais, finalement, c'est à nouveau coupé! On constate que le volume du Musée d'histoire naturelle n'a pas changé depuis cent ans alors que le nombre de visiteurs a augmenté de 1000%! Je crois que ce sont des faits dont il faut tenir compte. En 1998, le Conseil d'Etat confirme sa volonté de trouver une solution. Il est dit ailleurs qu'il y aura un crédit d'études entre 1992 et 2002. Je vous passe de nombreux épisodes. En 1999, on dit qu'il y a lieu d'examiner la délocalisation du Musée. En 2000, une étude de faisabilité sera inscrite au budget 2002. Un crédit d'engagement de constructions pourrait avoir lieu et on parle, en 2001, d'une réalisation pour les années 2005 à 2007. Le budget 2002 a été amputé. Enfin bref, je vous fais grâce, mais j'ai à disposition ici toutes les pièces qui, je le rappelle, me font penser étrangement à ces épisodes que je qualifie de malheureux que l'on peut, nous, regarder à la télévision mais qui sont vécus, ici, par le Musée. Ca, je pense que ce n'est pas tout à fait correct.

Ce matin, nous vous demandons de voter ce mandat. Et lorsque mon collègue, M. André Ackermann, dit que nous nous immisçons dans les affaires du gouvernement... Ecoutez alors, si mercredi nous ne nous sommes pas immiscés et si nous n'avons pas contrecarré le programme du gouvernement en baissant les impôts... Je n'arrive pas à comprendre pourquoi, d'un côté, on accepte de s'immiscer dans les affaires du gouvernement et, de l'autre, on le refuse. Pour moi, il y a une cohérence que nous devons aussi avoir. Le constat est sombre et le Musée, vous le savez, n'offre pas le cadre adapté pour remplir sa mission. Il nous appartient de tout mettre en œuvre pour valoriser la richesse de ce Musée. Je veux bien accepter que le Conseil d'Etat établisse des priorités de ses choix, mais repousser sans cesse la relocalisation de ce Musée est regrettable. La force de Fribourg et du canton de Fribourg aussi passe par la mise en valeur de ses musées et celle du Musée d'histoire naturelle est une urgence.

Je vous demande de bien vouloir accepter ce mandat qui va donner la mission au Conseil d'Etat de mettre sur pied un programme de réalisation pour que ce musée puisse continuer son travail.

Page Pierre-André (UDC/SVP, GL). Lorsque j'entends ma colocataire du Bureau de la vice-présidence intervenir, j'ai l'impression que l'on ne fait rien pour le Musée d'histoire naturelle. Je crois que le Gouvernement a répondu clairement, que nous avons fait de nombreux investissements ces dernières années. Dès lors, ma question est la suivante à M^{me} la Commissaire: quel est le montant d'entretien que nous inscrivons au budget pour ce Musée? Je crois qu'il est bon de le rappeler dans ce débat.

Je remercie M^{me} la Commissaire pour sa réponse. Je soutiendrai personnellement la vision du gouvernement qui met des priorités.

Berset Solange (*PS/SP, SC*). Simplement, je voulais vous dire qu'effectivement des frais d'entretien – je ne le conteste pas – ont été mis pour le Musée, mais je vous le rappelle, il s'agit d'un bâtiment qui est ancien et il y aurait peut-être lieu de savoir quels sont les frais d'entretien qui ont été mis pour l'entretien pur du bâtiment ou pour les besoins propres du Musée.

Chassot Isabelle, Directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport. Je remercie l'ensemble des intervenants pour les louanges qu'ils ont adressées au Musée d'histoire naturelle. Bien entendu, je m'y associe et le Conseil d'Etat est conscient aussi de la qualité et de la valeur du musée, mais ce n'est en soi pas la discussion que nous devons mener ici aujourd'hui.

Il s'agit ici de la question de l'éventuelle extension ou plutôt, il faut le dire, de la relocalisation du Musée d'histoire naturelle. S'agissant des rebondissements successifs qu'a connus ce Musée, je ne souhaite pas non plus y revenir; vous trouverez les éléments dans la réponse du Conseil d'Etat.

Je souhaite m'attarder sur les raisons pour lesquelles le projet d'extension n'a pas été réalisé à ce jour. Ces raisons sont de plusieurs ordres. Le premier est d'ordre conjoncturel et ça n'est pas tout à fait simple pour nous. Lorsqu'au début des années 1990, un projet d'étude avait été prévu, le Conseil d'Etat s'était vu dans l'obligation d'y renoncer en raison des difficultés budgétaires qui ont grevé la législature 1991–1995 et je pense que je n'ai pas besoin d'y revenir; ce furent des années extrêmement difficiles! Dans les législatures suivantes, le projet a également dû être reporté compte tenu des investissements nécessaires, en particulier dans le domaine de l'enseignement.

Le député Menoud a indiqué que la formation avait toujours eu la priorité avant la culture. J'aimerais relever, lors de la législature précédente, les objets qui ont bénéficié d'une subvention, d'un soutien financier important de l'Etat: il y a eu la construction du Gymnase intercantonal de la Broye; il y a eu le site universitaire de Pérolles II; il y a eu sur le plan culturel, les subventions pour les salles de spectacles à travers tout le canton. Il y a eu la décentralisation de la Bibliothèque cantonale et universitaire sur le site de Beauregard. Il y a eu le déménagement des Archives de l'Etat au couvent des Augustins. Il y a eu le réaménagement et l'extension du Conservatoire à Granges-Paccot et à Bulle. La culture a été servie également dans notre canton et elle a eu une priorité lorsque le moment en a été nécessaire.

Pour la législature en cours, et ces éléments figurent dans le plan financier, nous aurions pu mener cette discussion à ce moment-là. Il est vrai que le Conseil d'Etat a renoncé à prononcer une délocalisation, au demeurant fort coûteuse – j'y reviendrai –, du Musée en ville de Fribourg. Une fois de plus, il a estimé nécessaire de retenir des projets plus prioritaires et c'est notre responsabilité et notre tâche de faire des choix parce qu'ils concernent l'enseignement et la formation mais également d'autres domaines de la culture.

Je voudrais citer – et cela me paraît important – les projets que nous avons planifiés pour ces années à venir. Nous avons planifié l'extension du Collège de Gambach; le peuple se prononcera le 1^{er} juin. Nous avons celle programmée du Collège du Sud, à l'étroit.

Nous avons celle du Collège Sainte-Croix, également à l'étroit, où la situation est extrêmement difficile. Nous avons les bâtiments de la Haute Ecole de santé, celle de travail social également. Nous avons la construction de l'Ecole des métiers en cours. Nous avons le projet d'extension dans le domaine culturel de la Bibliothèque cantonale et universitaire et nous ne parlons pas d'un montant de 20 ou de 30 millions pour ce projet mais de montants extrêmement importants, il faut le dire. Et nous avons encore retenu Bellechasse, le nouveau Tribunal cantonal et des projets qui n'ont pas été planifiés parce qu'ils ne pouvaient pas encore l'être! J'aurai l'occasion de vous les présenter prochainement. Il s'agit de la Clinique Garcia qui servira les besoins de la faculté des sciences et qui ont été jugés prioritaires par la faculté des sciences pour la question des nanotechnologies.

J'ai entendu parlé de rêves. Moi aussi, je rêve et je rêve beaucoup mais, quand je suis au gouvernement, je suis réveillée! Je ne vis ni «Dallas», ni «Top Models», je vis la réalité. Et la réalité, ce sont les ressources financières de l'Etat, d'une part, mais également ses ressources humaines. Nous avons un Service des bâtiments et une Direction de l'instruction publique qui ne peuvent pas planifier de grands projets sur le même temps, faute de quoi nous risquerions d'arriver à une situation où nous ne pouvons plus maîtriser les éléments et la surveillance nécessaire de l'ensemble des chantiers. C'est pour cela que nous faisons aussi des planifications dans le temps pour les objets dont nous avons besoin.

Ca n'est pas le seul motif pour lequel nous avons proposé le rejet du mandat. Le Musée et sa commission nous proposent un programme d'occupation des locaux allant à 6000 m². Il s'agit dès lors clairement d'une délocalisation. Il est évident que nous ne trouverons pas dans le bâtiment actuel ces 1200 m² ou alors nous devons faire partir une partie de l'Université? une partie de la Haute Ecole de gestion? une partie de l'Ecole des métiers? ou que sais-je du Plateau de Pérolles? Le Plateau est plein. Les besoins ont été aussi ici remplis en fonction des éléments qui nous étaient connus.

Si nous voulons pouvoir mettre en place les 6000 m², nous devons d'abord trouver évidemment un emplacement possible. Je partage l'avis que les musées ont à faire avec l'urbanité. Nous devrions pouvoir trouver une place ou un emplacement en ville de Fribourg. Nous l'avions cherché et examiné avec le Werkhof, qui appartient à la ville de Fribourg, pour un éventuel échange avec un autre bâtiment. La commission et le Musée ont estimé, probablement à juste titre, que les surfaces à disposition étaient là aussi trop étroites, raison pour laquelle nous avons aussi abandonné ce projet. Mais pour privilégier une solution de délocalisation du Musée et pour répondre clairement aussi à la députée Mutter, elle ne pourra pas avoir lieu sur le Plateau de Pérolles. Il faudra chercher ces différents éléments et ça n'est pas, aujourd'hui, une possibilité aussi simple que cela.

La situation a empiré, a-t-on dit ce matin. Si on examine les locaux, nous n'aurions rien fait. Au cours des vingt dernières années – et je ne parle pas des frais de fonctionnement qui figurent pour l'entretien normal du bâtiment, ces frais figurent chaque année; je vous

parle de montants particuliers qui ont été inscrits année après année. Nous avons inscrit pour plus de deux millions pour la rénovation au fur et à mesure des salles du Musée pour pouvoir offrir tout de même des lieux d'exposition de qualité. Nous avons inscrit pour cette période un million – cela a déjà été dit – pour la salle dite de la baleine.

Mesdames et Messieurs, si nous devons inscrire maintenant un million pour une étude, croyez-vous vraiment que le Conseil d'Etat poursuivrait la rénovation des salles alors que ce Musée devrait être délocalisé. Je vous demande quand même de prendre cet élément-là en compte. Nous ne pourrions pas à la fois poursuivre des travaux sur place alors que vous nous donnez le mandat de faire une étude pour le délocaliser. Je souhaite dire que, là aussi, le Conseil d'Etat serait amené à faire une série de choix. Je ne dis pas que nous ne le ferions pas, le cas échéant, mais cette question se posera indubitablement à ce moment-là.

Il est vrai, et nous le reconnaissons, que certains espaces ne sont pas adéquats, que des expositions ne peuvent plus être réalisées telles qu'elles l'étaient par le passé, cela à la demande du Service des bâtiments pour des questions de stabilité du bâtiment; ce qui démontre aussi, évidemment, que le lieu n'est guère adéquat si on veut augmenter les surfaces sur place et en faire un musée avec une muséologie moderne.

Je le répète, le Conseil d'Etat est conscient des besoins du Musée d'histoire naturelle en matière de locaux. Il rappelle cependant que, depuis deux ans maintenant, nous avons ajouté 1200 m² qui sont en train d'être terminés à l'arsenal, ce qui a permis de rapprocher les dépôts du Musée d'histoire naturelle. Nous les avons aménagés au cours des dernières années pour donner aussi un peu plus de place pour les collections qui, certes, ne peuvent pas être montrées – nous le contestons pas. Mais je souhaite rappeler que, maintenant, nous nous occupons du Musée d'art et d'histoire, qui a un inventaire et qui, lui, a encore plus de dix dépôts partout dans le canton et en ville; ça c'est encore une priorité que j'ai oubliée de mentionner par rapport au Musée d'histoire naturelle pour cette période.

Je vous demande dès lors de comprendre les choix et les priorités du Conseil d'Etat, de savoir que gouverner c'est choisir et de nous aider dans ces choix-là en rejetant le mandat.

– Au vote, la prise en considération de ce mandat (majorité qualifiée exigée) est refusée par 48 voix contre 45. Il y a 2 abstentions.

Ont voté oui:

Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Bourgnonecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Corminboeuf (BR, PS/SP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Duc (BR, ACG/MLB), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Fürst (LA, PS/SP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Jelk (FV, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Nussbaumer (FV, PS/SP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Ridoré (SC, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP),

Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Siggén (FV, PDC/CVP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Suter (SC, ACG/MLB), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Wicht (SC, PLR/FDP), Zurkinden (FV, ACG/MLB). *Total: 45.*

Ont voté non:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Baidoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), Dorand (FV, PDC/CVP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Genoud (VE, UDC/SVP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Haenni (BR, PLR/FDP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Losey (BR, UDC/SVP), Morand (GR, PLR/FDP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalman-B. (LA, UDC/SVP), Thürler (GR, PLR/FDP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 48.*

Se sont abstenus:

Butti (GL, PDC/CVP), Vial (SC, PDC/CVP). *Total: 2.*

Elections

(Résultats des élections organisées en cours de séance)

Une assesseure à la Chambre pénale des mineurs

Bulletins distribués: 94; rentrés: 88; blancs: 5; nul: 1; valables: 82; majorité absolue: 42.

Est élue pour une période indéterminée *M^{me} Irène Hämmerli*, à Morat, par 78 voix.

Un membre de la délégation fribourgeoise à la commission interparlementaire de contrôle de la HES-SO-S2

Bulletins distribués: 95; rentrés: 94; blancs: 12; nul: 0; valables: 82; majorité absolue: 42.

Est élu pour la durée de la fin de la législature *M. Nicolas Repond*, député, à Bulle, par 80 voix.

Rectificatif

Contrairement à ce qui est écrit dans le Bulletin officiel des séances du Grand Conseil de la session de février 2008, en p. 56, *M^{me} Christiana Dieu-Bach* et *M. Alexandre Sudan* ont été élus aux postes de juge auprès de l'Office des juges d'instruction non pas pour une durée indéterminée, mais jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle procédure pénale, en principe le 1^{er} janvier 2010.